

BIENVENUE !

2

Toute l'équipe de l'unité 300 est ravie de vous accueillir.

Nous sommes prêts et très motivés pour vous encadrer !

Nous tenons à noter également que :

De par la loi du 31 mai 1978 relative à l'exercice de la profession infirmière et l'article 9 du décret n° 93.345 du 15 mars 1993(1), cette fonction d'encadrement du stagiaire fait partie intégrante de l'exercice infirmier.

Nous donnerons beaucoup afin que vous puissiez apprendre au maximum durant ce stage.

Cependant, nous attendons de vous de la **curiosité**, de la **disponibilité** que vous soyez **volontaires, intéressés par** votre travail et que vous preniez des **initiatives**.

Le **respect** de la personne, la **discrétion professionnelle** sont de rigueur ainsi que la **collaboration** avec l'ensemble du personnel paramédical et médical.

Pensez également que toutes les **remarques et les observations** faites durant le stage ont pour objectif de vous permettre de progresser.

Nous serons là pour vous guider et vous aider tout au long de ce stage par notre disponibilité, notre écoute, nos compétences afin de répondre au mieux à vos attentes.

Si un quelconque problème se présentait durant le stage, il serait préférable d'en parler avec le(s) infirmière(s) et aide(s) soignante(s) référente(s) ainsi qu'au cadre afin de poursuivre le stage plus sereinement .

IMPORTANT : vous êtes ACTEUR de votre stage ainsi c'est à vous de vous prendre en charge.

- Pensez à :**
- **Présenter vos objectifs** de stage avant la fin de la première semaine. Nous voulons des objectifs personnels et propres au service.
 - **Présenter votre livret de stage** (celui de votre cursus) afin que nous puissions voir les gestes que vous avez pu réaliser ou non jusque là.
 - **Nous demander ce que vous désiriez voir** durant le stage (aller au bloc op, assister à des examens,...)
 - Nous **faire remplir régulièrement votre fiche d'évaluation** quotidienne que nous vous remettrons en début de stage.
 - Nous **demandeur un bilan de mi stage** afin de faire le point sur la première partie du stage.

Profitez en ! Durant ce stage vous aurez l'occasion et la possibilité d'acquérir de la dextérité et de réaliser de nombreux soins de base et de soins techniques.

Alors FONCEZ !

L'hôpital neurologique et neurochirurgical Pierre WERTHEIMER

3

Fait partie du groupement hospitalier Est (GHE) avec l'hôpital cardiologique et l'hôpital mère enfant (HFME)

59, boulevard Pinel
BP Lyon Monchat
69394 Lyon cedex 03

Tel : 04.72.35.74.96 (infirmière)
04.72.35.74.94 (cadre de santé)

Situation :

Etablissement des Hospices civils de Lyon
A proximité du boulevard périphérique
Accessible par le bus n°C8

Unité 300 :

3^{ème} étage entrée A
Service de neurochirurgie
L'hôpital neurologique est relié à l'hôpital cardiologique par une passerelle.
- Ici, nous sommes à l'unité 300, unité de Neurochirurgie.
- Service du Professeur Mertens

Le service prend en charge : les tumeurs du crâne, les pathologies hypophysaires, les douleurs chroniques, névralgie du trijumeau, les pathologies rachidiennes, la neuro-oncologie.